

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 B.P. 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax : (226) 25-30-70-42



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 12 SEPT 2024

000 00 532

Communiqué n°2024 _____ /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en première année du Master tronc commun pour le compte du département de Physique de l'UFR Sciences Exactes et Appliquées (UFR-SEA) – Année académique 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, au sein de l'UFR-SEA, dans le Département de Physique, un recrutement d'étudiants par sélection sur dossier en première année de Master en physique au titre de l'année académique 2024-2025.

Le Master 1 se déroule en tronc commun et, pour cette année, le nombre de places disponibles est de quarante-cinq (45). Les spécialités suivantes sont possibles à partir du Master 2 sous réserve d'un nombre minimal de quinze (15) inscrits par spécialité :

- Energie,
- Astrophysique-Photonique,
- Matière condensée,
- Radioprotection et Dosimétrie,
- Environnement et Changement climatique,
- Signal et Image.

1- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une Licence dans le domaine des Sciences et Technologies avec la mention Physique ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso.

5- COUT DE LA FORMATION

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter des frais d'inscription et de laboratoire comme suit :

Statut	Ressortissant d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissant d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de laboratoire	Frais d'inscription	Frais de laboratoire
Inscription sous régime étudiant	16 500 FCFA/an	500 000 FCFA en M2	252 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2
Inscription sous régime particulier	51 500 FCFA/an	500 000 FCFA en M2	252 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des Innovations
Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Maitre de Conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- large diffusion